



ATTESTATION DE NON-CURSUS

Culture-ActionS

Attestation de non-prise en compte d'un projet étudiant dans le cadre de la formation pédagogique (études supérieures, cursus universitaire). Document à faire remplir par l'Administration de votre établissement d'Enseignement Supérieur ou par la directrice / le Directeur de votre formation initiale. Des Établissements possèdent leur propre modèle d'attestation de non-cursus, vous pouvez le fournir à la place du modèle mis à disposition par le Crous de Paris.

Je soussigné(e), M. MME Jean-Claude DESBARBIEUX /
Au nom de l'Établissement / Directrice ou Directeur de la composante Sorbonne Université /

Licence Informatique
certifie que le projet intitulé FBI Sorbonne
porté par ZELENYUK Illia

étudiant.e(s) en L2 Majeur Informatique minore gestion

n'est pas un projet pédagogique inclus dans la formation (stage, projet tutoré, ...) et qu'il ne donne lieu à aucune prise en compte (notée ou non) dans la validation du cursus de tous les étudiant.e.s souhaitant l'organiser.

A PARIS

Le 16/05/2024

Signature + cachet de l'établissement

